

Le réseau des Elus et Directeurs de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

	COTISATION EUROPLIE 2017		
Adhérent	STRUCTURE: Représentant (élu/directeur/): Nom Prénom: Adresse: Email:		
Montant de la cotisation 2017	LES PLIE (Collège 1 & 2) Collège 1 : Les personnes morales porteuses de l'animation du PLIE, Collège 2 : Les personnes physiques directeurs(trices) des structures d'animation des PLIE ou responsable en charge de l'animation du PLIE Si un PLIE adhère à l'un de ces deux collèges, son adhésion est dispensée de cotisations pour l'autre collège. Chaque représentant du collège doit signer la charte d'engagement pour valider son adhésion. 900 € pour les PLIE œuvrant sur des territoires < 50.000 habitants; 1 150 € pour les PLIE œuvrant sur des territoires compris entre 50.000 et 200.000 habitants; 1 400 € pour les PLIE œuvrant sur des territoires > 200.000 habitants. Les membres associés (Collège 3) 30 € pour les personnes physiques 100 € pour les centres de recherche et université 500 € pour les Cabinets de conseils 1000 € pour les Cabinets de conseils 1000 € pour les collectivités		
La charte d'engagement	La <u>charte d'engagement</u> valide l'adhésion, elle doit être signée par tous les adhérents.		
Règlement	□ PAR CHEQUE : à établir à l'ordre d'EUROPLIE □ PAR MANDAT ou VIREMENT BANCAIRE : Merci de renvoyer votre bon d'engagement ou votre bon de commande visé par la direction financière. N'oubliez pas de nous communiquer la date et votre dénomination bancaire afin de faciliter les rapprochements bancaires. Les coordonnées bancaires : □ Identité 17515 90000 08084491874 83 bancaire banque guichet compte Clé RIB □ Domiciliation : CE ILE-DE-FRANCE PARIS		
A retourner	A retourner par courrier, mail ou fax à :		



Le réseau des Elus et Directeurs de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Europlie, 8 rue Traversière – 95000 CERGY <u>contact@europlie.asso.fr</u>

Fax: 01.30.32.36.25



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

L'engagement collectif à disposer d'un réseau national de professionnels de l'Insertion et de l'Emploi au travers d'EUROPLIE est largement partagé depuis la création des PLIE. Avec le Centre de ressources, ce sont les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ainsi que l'ensemble des adhérents qui se mobilisent pour mettre en œuvre les initiatives d'EUROPLIE, donnant ainsi à voir l'action des PLIE autrement.

EUROPLIE est aussi un point d'appui stratégique pour alimenter le **lien entre le local et le national**. Le réseau agit en complémentarité avec les élus et peut faire remonter aux niveaux décisionnels les questions auxquelles sont confrontés les acteurs des PLIE, sans a priori et modélisation ex ante.

EUROPLIE s'efforce également à développer des partenariats avec les réseaux de l'insertion par l'activité économique, avec des collectivités territoriales, des chercheurs et experts en France et en Europe, travaille en relation avec les institutions concernées dans le but d'améliorer et de développer les interventions communes en direction des personnes.

La collaboration entre les adhérents d'EUROPLIE est basée sur des principes de confiance, de solidarité, de partage de la connaissance et de l'information, de coopération, et de l'intérêt de la chose publique. Le fondement de cette démarche est que l'expérience des uns profite aux autres et qu'elle puisse engendrer une réflexion plus large de nos pratiques. L'expérience est ainsi diffusée, bonifiée et capitalisée.

Je soussigné, déclare partager les valeurs énoncées et m'engager au sein du réseau Europlie.

Fait à Le

Signature

Centre de ressources, Immeuble Le Vexin II – 8 rue de la Traversière - 95000 CERGY

 $T\'el.: 01.30.32.85.24 - Fax: 01.30.32.36.25 - mail: \underline{contact@europlie.asso.fr}$

SIRET: 413 981 671 000 48



Le réseau des Elus et Techniciens de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

« Charte d'engagement à Europlie »

Les adhérents d'EUROPLIE veulent affirmer par cette « charte » les valeurs qui les réunissent et mettent en perspective le cadre de leur engagement.

EUROPLIE, association loi 1901, créée en 1997, est un réseau d'acteurs de terrain intervenant sur les champs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et des ressources humaines en direction des citoyens fragilisés. Il est composé des élus, des responsables et des équipes techniques aussi bien des territoires urbains que ruraux, métropolitains et d'outre-mer.

Ce réseau fonctionne selon un **modèle ascendant**. C'est à partir des expertises opérationnelles des territoires que le réseau fonde sa légitimité et sa capacité à proposer des évolutions dans la mise en œuvre de ses interventions.

En cela, le réseau acte que les réalités sociales et économiques diffèrent d'un territoire à l'autre et que les déclinaisons opérationnelles des acteurs de l'insertion et de l'emploi sont multiples et variées. Elles concourent cependant toutes à la réalisation d'un objectif commun qui est l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes les plus vulnérables sur le marché de l'emploi en collaboration étroite avec les acteurs sociaux et économiques du territoire.

EUROPLIE considère que le tandem élu-technicien est au cœur du moteur de l'action locale. Il combine la légitimité démocratique des élus locaux et la légitimité professionnelle des équipes de PLIE. Chacun apporte sa vision, ses idées, son point de vue depuis son positionnement et sa responsabilité spécifiques.

EUROPLIE s'appuie bien sur cette spécificité pour **organiser et animer la vie du réseau** ainsi que ses instances. L'expertise des différents acteurs intervenants dans l'animation du PLIE (Présidents, Directeurs et équipes techniques) est ainsi mutualisée et mise à disposition des territoires aux niveaux politique et technique, et in fine au service des populations vulnérables.

Le réseau EUROPLIE, rassemblant élus et techniciens, se proposent de porter un regard critique et d'être force de proposition sur les évolutions institutionnelles, juridiques, réglementaires, financières qui modèlent nos champs d'intervention. Ce regard croisé engendre une démarche positive et constructive, il se veut respectueux des choix locaux.

Centre de ressources, Immeuble Le Vexin II – 8 rue de la Traversière - 95000 CERGY

Tél.: 01.30.32.85.24 – Fax: 01.30.32.36.25 – mail: contact@europlie.asso.fr

SIRET: 413 981 671 000 48



Le réseau des Elus et Directeurs de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Appel à cotisation et à participation pour 2017

Madame, Monsieur, Cher(e) membre,

En 2017, Europlie continue son développement en se concentrant sur la mise en valeur de la technicité des PLIE et de leurs professionnels. C'est pour nous un objectif crucial dans un contexte qui est paradoxal. En effet si le marché du travail parait de plus en plus indissociable de la nécessité d'un accompagnement socio-professionnel des personnes, dans le même temps les obstacles subsistent au développement des organisations et des structures d'accompagnement. Nous devons travailler à dépasser ces injonctions contradictoires en développant ce qui fait le sens des PLIE : *leur pertinence technique* dans la résolution des situations individuelles et dans le développement local. C'est en travaillant ensemble que les PLIE vont participer mutuellement à favoriser leurs activités et à résoudre les obstacles. EUROPLIE prends son sens ici comme une plateforme permettant la dynamisation des échanges et la capitalisation des expériences.

La structuration de nos activités vise à favoriser ces deux éléments, l'offre de formation s'est enrichie avec 10 modules différents et la planification de 11 sessions de formations sur 2017. A ces 11 sessions s'ajouteront des formations conçues sur-mesure pour ceux qui nous en adresse la demande. Ces temps de formation qui couvrent le cœur de métier des PLIE (l'accompagnement à l'emploi, la relation entreprises, la gestion du FSE) sont l'occasion de diffuser des outils et des pratiques professionnelles reconnues par les PLIE comme pertinents. Ils permettent également de créer de la synergie entre les différents territoires en réunissant des groupes de stagiaires venus de toute la France. Vous trouverez joint à cet appel à cotisation, le plan de formation 2017 à diffuser le plus largement possible. Le développement des formations s'accompagne d'une réactivation des temps d'échanges, des temps où techniciens de PLIE et d'OI se réunissent et travaillent à mieux partager nos expériences et à développer des collaborations avec des partenaires externes.

Nous vous encourageons à partager les informations du réseau, à nous faire remonter vos actualités, vos besoins et à participer à nos événements. Alors n'hésitez pas à diffuser le plus largement possible, le plan de formation joint à cet appel et à contacter le centre de ressources. Voici pour finir l'agenda Europlie du premier trimestre 2017.

A SALE	JOURNEES TECHNIQUES 1er Semestre 2017			
7	3 février 2017	COPANEF et FASTT à Lyon « Donnez un coup		
2017		de starter à vos parcours grâce à CLEA et au FASTT »		
	JOURNEE	JOURNEES D'ECHANGES I ^{er} Semestre 2017		
ES	En cours	Groupe de travail FSE/Aides d'état		
1 ^{ER} TRIMESTRE		FORMATIONS: 1er Semestre 2017		
AGENDA EUROPLIE 1 ^{ER -}	22-23-24 Mars 2017	Perfectionnement à l'accompagnement vers l'emploi niveau I		
	20-21 Avril 2017	Relations entreprises et stratégie commerciale		
AGENDA	15-16 Mai 2017	Instruire et contrôler un dossier de demande de subvention 2014—2020		
	30 Mai 2017	Accompagnement, échange de pratiques « Etudes de cas » Réservé aux Accompagnateurs et référents ayant suivis la formation perfectionnement à l'accompagnement.		

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de vous ! EUROPLIE est votre réseau et son dynamisme dépend de votre action.

Jean-Christophe Barusseau Président Délégué Jean-François Baillon Président